



Taxonomie

Classe	<i>Amphibia</i>
Ordre	<i>Anura</i>
Famille	<i>Bufoideae</i>
Espèce	<i>Epidalea calamita</i>

Description sommaire

Adulte

C'est un crapaud trapu, à pattes postérieures courtes et à glandes parotoïdes parallèles, qui peut atteindre 9 cm de long. Il a l'œil jaune citron réticulé de noir. Son dos est gris clair ou beige taché de brun verdâtre et couvert de grosses pustules souvent rouge brique, avec presque toujours une ligne dorsale jaune. Son ventre est blanc piqueté de noir. Chez le mâle, le sac vocal bleu violacé, se gonflant comme une énorme bulle sous la gorge, émet un chant très puissant roulé et prolongé.



Larve

Les têtards sont très petits et noirs peuvent atteindre au maximum 36mm. Quand le têtard atteint le stade 4 de développement, une tache claire apparaît sous la gorge.

Œuf

La taille des œufs est d'environ 1 à 1,7 mm, ils sont compris dans deux cordons d'œufs mesurant 1 à 2 m de long déposé à même le fond. Les œufs sont disposés en une ou deux rangées dans chaque cordon.

Statut de protection et de conservation

Protection	Conservation	
Statuts de protection	État de conservation	
		Liste rouge (UICN)
Directive Habitats, Faune, Flore : Annexe IV	Europe (2018) : Mauvais (U2)	Monde (2009) : préoccupation mineure
Convention de Berne : Annexes II		Europe (2009) : Préoccupation mineure
Liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : Article 2	France (2018) : Mauvais (U2)	France (2015) : Préoccupation mineure
		Bretagne (2015) : Quasi menacé

Écologie

La période de reproduction du Crapaud calamite s'étend d'avril à août. Leurs milieux de reproduction sont les marécages, bords d'étangs, et même en eau saumâtre.

La femelle pond entre 2800 et 4000 œufs en cordons doubles tendus comme des toiles d'araignée dans la végétation au fond de l'eau qui sont entourés par des feuilles de plantes aquatiques. Le développement embryonnaire se déroule en 2-14 jours.

Les larves strictement aquatiques vont se nourrir de substances organiques mortes jusqu'à ce qu'ils se métamorphosent 3 à 12 semaines après la ponte. Durant cette période les larves vont servir de proies aux larves et aux adultes d'insectes aquatiques ainsi qu'aux couleuvres.

Les jeunes adultes vont atteindre leur maturité sexuelle après leur seconde hibernation. Les adultes se nourrissent d'invertébrés majoritairement terrestres. Eux-mêmes servent de proies aux rapaces nocturnes et aux serpents. Les adultes vont hiberner autant sur terre. L'activité journalière de cet amphibien est principalement en soirée et durant la nuit. Ce crapaud peut parcourir des distances importantes, jusqu'à 2,5km pour chercher des habitats adéquats. C'est une espèce pionnière dont les populations se déplacent de façon énigmatique d'une année sur l'autre, pouvant coloniser de nouveaux milieux, ou totalement disparaître. L'espèce a une espérance de vie de 17 ans.

Menaces

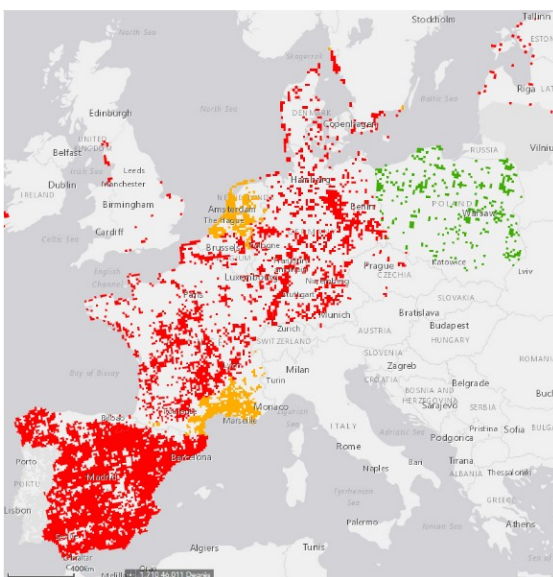
Le Crapaud calamite est en régression alarmante dans son aire de répartition sans que la cause exacte en soit connue.

Ces habitats sont abondants mais souvent dégradés, cela est une cause de l'amplification du phénomène.

Distribution

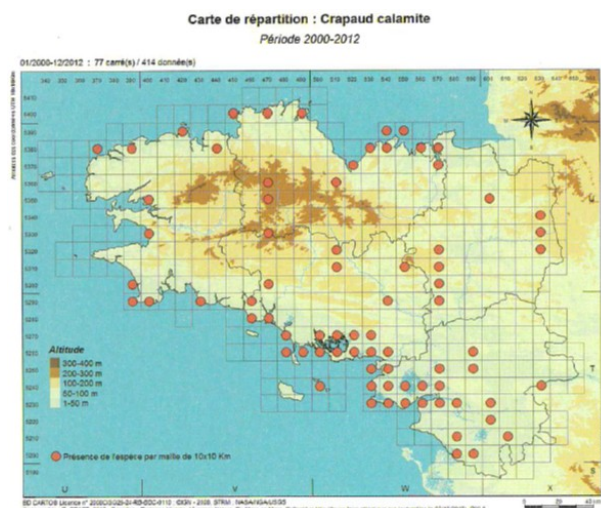
Il vit dans les milieux sablonneux, carrières et dunes littorales Son aire de répartition couvre la péninsule ibérique et la France et dépasse largement le domaine atlantique vers l'Est, puisqu'elle s'étire jusqu'à la Mer Baltique.

Il est présent partout sur le littoral dunaire breton jusqu'à 5 km des côtes, mais également dans toute une frange intérieure depuis Carhaix à l'ouest jusqu'à la Mayenne à l'est, sans que ces deux zones semblent communiquer. En Bretagne, l'espèce est surtout présente sur le littoral dunaire, il existe des populations isolées disséminées à l'intérieur des terres notamment dans des milieux de landes humides et des anciennes carrières.



Sur le site Natura 2000, l'espèce est présente sur le secteur de Bon abri.

Répartition de *Epidalea calamita* en Europe
(Carte issue de : <https://nature-art17.eionet.europa.eu>)





Taxonomie

Classe	<i>Amphibia</i>
Ordre	<i>Anura</i>
Famille	<i>Hylidae</i>
Espèce	<i>Hyla arborea</i>



Description sommaire

Adulte

Avec une peau lisse de couleur vert pomme, une très petite taille, la Rainette verte a plutôt bonne presse, même si elle est le plus souvent invisible aux yeux du plus grand nombre ! Le bout de ses doigts est doté de ventouses qui lui permettent de grimper sur des surfaces lisses et verticales. Son ventre est blanc et granuleux, il n'est pas rare d'observer des individus de couleur brune. La bande marron qui remonte à l'arrière de ses flancs peut être absente chez cette Rainette, qui ressemble alors à sa cousine méridionale. Les têtards sont caractéristiques, verdâtres et transparents, avec des yeux en position latérale et une très haute nageoire.

Larve et œufs

Les œufs sont déposés en paquets accrochés à la végétation. Les larves sont observées entre mars et septembre.

Statut de protection et de conservation

Protection	Conservation	
	État de conservation	Liste rouge (UICN)
Statuts de protection		
Directive Habitats, Faune, Flore : Annexe IV	Europe (2018) : Inadéquat (U1)	Monde (2009) : préoccupation mineure
Convention de Berne : Annexes II		Europe (2009) : Préoccupation mineure
Liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : Article 2	France (2019) : Mauvais (U2)	France (2015) : Quasi menacé
		Bretagne (2015) : Préoccupation mineure

Écologie

La Rainette verte est une espèce arboricole, crépusculaire et nocturne, qui fréquente les eaux stagnantes présentant une végétation aquatique souvent riche : mares abreuvoir, forestières et des villages bien ensoleillées, étangs, plus rarement les canaux, prairies humides et inondées. Il semblerait que la végétation haute sur le pourtour immédiat des points d'eau ne soit pas un élément indispensable à sa présence. Elle

utilise également pour sa reproduction les queues d'étangs riches en végétation, les fossés, bras morts, gravières, sablières ou carrières abandonnées. Elle peut émettre son chant ou chasser parfois à plusieurs mètres de hauteur dans les branches.

La Rainette verte n'est pas si discrète car son chant très sonore et rapide « kouec-kouec-kouec... », qui la différencie de la Rainette méridionale, peut porter à plusieurs kilomètres. Les chœurs, qui peuvent compter plusieurs dizaines, voire même plusieurs centaines de mâles chanteurs, à l'imposant sac vocal, sont assourdissants. L'activité de reproduction de cette Rainette débute en mars et se prolonge en mai, mais des chants particuliers sont signalés régulièrement entre septembre et début octobre. Les mentions des pontes sont rares, les œufs sont déposés en paquets accrochés à la végétation. Les larves sont observées entre mars et septembre.

Les adultes se nourrissent principalement d'insectes, de leurs larves, et d'araignées.

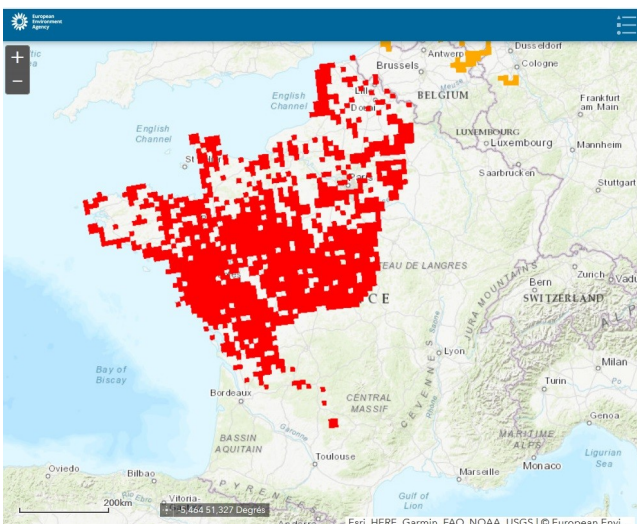
Menaces

La dégradation des habitats et la disparition des zones humides sont des menaces importantes ainsi que la fragmentation du milieu qui l'empêche d'avoir une migration sécurisée

Distribution

La Rainette verte est principalement inféodée aux points d'eau stagnante des zones alluviales, bien ensoleillés et avec une végétation aquatique importante (étangs, mares, bassins, bras-morts des cours d'eaux, marais...). Elle fréquente également les prairies humides et les forêts claires, on la trouve parfois aussi en milieu légèrement saumâtre. Les habitats terrestres qu'elle fréquente sont les fourrés, haies, landes, lisières forestières, ou encore les saulaies et les roselières. En France, l'espèce est présente sur le littoral, en plaine et dans les piémonts, jusqu'à 840 m d'altitude (Massif Central).

Sur le site Natura 2000, l'espèce est présente sur le secteur de Bonabri.



Répartition de *Hyla arborea* en Europe (Carte issue de : <https://nature-art17.eionet.europa.eu>)



Taxonomie

Classe	<i>Amphibia</i>
Ordre	<i>Anura</i>
Famille	<i>Pelodytidae</i>
Espèce	<i>Pelodytes punctatus</i>

Description sommaire

Adulte

Le pélogyte ponctué atteint au maximum 5 cm à l'âge adulte. C'est une petite grenouille mince, avec de longues jambes, une tête plate et des yeux proéminents à la pupille verticale. La palmure des pattes arrières est limitée à une fine frange sur les orteils. La peau du dos est verruqueuse. Présence d'un repli dorsal entre l'œil et le bras. Tympan légèrement visible. La face dorsale est de couleur grise, jaune, blanche ou verte olive, ponctuée de petites taches vertes vives. On peut parfois apercevoir une marque claire en forme de X sur le haut du dos.



Larve

Les têtards peuvent atteindre au jusqu'à 65 mm. Ils sont de couleur verdâtre à gris foncé. L'épiderme présente un réseau de traits fins caractéristiques. Et à partir du stade 3 de développement deux lignes symétriques de petits points clairs apparaissent sur le dos.

Œuf

La taille des œufs est d'environ 1,5 mm et sont noir-brun sur le dessus et blanchâtre dessous. Ils sont disposés dans deux ou trois cordons d'œufs mesurant 5 à 12 cm de long mais pouvant atteindre jusqu'à 20cm.

Statut de protection et de conservation

Protection	Conservation	
	État de conservation	Liste rouge (UICN)
Convention de Berne : Annexes III	Europe (2018) : -	Monde (2009) : préoccupation mineure
		Europe (2009) : Préoccupation mineure
Liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : Article 3	France (2018) : -	France (2015) : Préoccupation mineure
		Bretagne (2015) : Quasi menacé

Écologie

La période de reproduction du Pelodyte ponctué commence fin février pour se terminer début avril. Leurs milieux de reproduction sont des points d'eaux très diversifiés pouvant même être des ruisseaux.

La femelle pond entre 1000 et 1600 œufs. Les cordons d'œufs sont déposés autour d'une plante aquatique verticale près de la surface. Le développement embryonnaire se déroule en 8 à 9 jours.

Les larves strictement aquatiques vont se nourrir d'algues jusqu'à ce qu'ils se métamorphosent 3 mois après la ponte. Dans la partie nord de l'aire de répartition, les têtards peuvent hiverner et se métamorphoser qu'au bout de 7 à 8 mois. Durant cette période les larves vont servir de proies aux larves et aux adultes d'insectes aquatiques.

Les adultes se nourrissent d'invertébrés majoritairement terrestres. Eux-mêmes servent de proies aux reptiles, aux oiseaux (rapace nocturne) et aux mammifères. Les adultes vont hiberner en terre de novembre à février. L'activité journalière de cet amphibien est diurne en période de reproduction et nocturne le reste de l'année. L'espèce a une espérance de vie de 15 ans.

Menaces

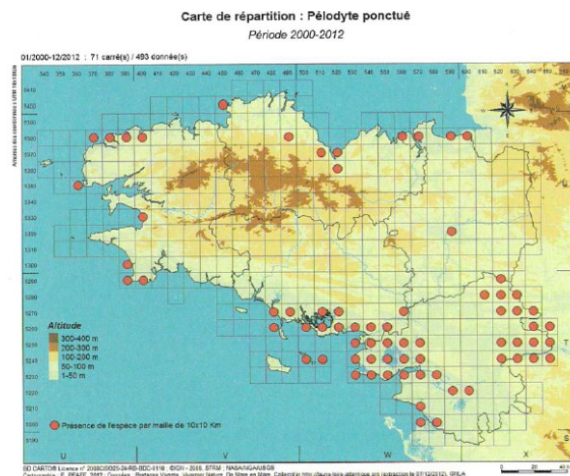
Les principales menaces sont la destruction et la fragmentation de ses habitats, et la pollution des milieux aquatiques.

Distribution

Cette espèce vit dans des zones ouvertes jusqu'au boisement clair.

La zone de distribution de l'espèce s'étend du nord-ouest de l'Italie jusqu'au nord-est de l'Espagne, en englobant une grande partie de la France à l'exception du nord-est et du sud-ouest. L'espèce se trouve également dans le sud du Portugal. En Bretagne l'espèce est principalement littorale.

Sur le périmètre Natura 2000, l'espèce se reproduit sur les dunes de Bon Abri à Hillion.





Taxonomie

Clade	<i>Lepidosauria</i>
Ordre	<i>Squamata</i>
Famille	<i>Colubrideae</i>
Espèce	<i>Coronella austriaca</i>

Description sommaire

Adulte

Cette espèce est une petite couleuvre qui dépasse rarement 70cm. Sa tête est arrondie et se distingue à peine du corps. Ses écailles dorsales sont très lisses. Sa coloration varie beaucoup, de gris à jaune/orange. La présence de taches varie aussi selon les spécimens.

Juvenile

Les juvéniles sont identiques aux adultes, et mesurent à la naissance 12 à 21 cm.



Statut de protection et de conservation

Protection	Conservation	
Statuts de protection	État de conservation	Liste rouge (UICN)
Directive Habitats, Faune, Flore : Annexe IV	Europe (2018) : Inadéquat (U1)	Monde (2009) : préoccupation mineure
Convention de Berne : Annexes II		Europe (2009) : Préoccupation mineure
Liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : Article 2	France (2019) : Inadéquat (U1)	France (2015) : Préoccupation mineure
		Bretagne (2015) : Données insuffisantes

Écologie

Au printemps, la plupart des coronelles ne sortent généralement pas avant la mi-avril. Il est possible que certains individus sortent plus tôt, là où la strate herbacée fournit une couverture suffisante. L'accouplement a lieu en avril ou début mai. L'espèce est ovovivipare. La femelle portante se déplace très peu et lorsqu'elle prend ses baignades de soleil, il est possible de la rencontrer pendant des semaines toujours au même endroit. Les mâles sont moins sédentaires et ne peuvent pas être observés d'une façon aussi régulière. Fin août ou en septembre, après 4 à 5 mois de gestation, naissent 3 à 16 jeunes.

Les adultes se nourrissent principalement de lézards (70%), petits mammifères, et d'œufs. Les coronelles ne sont pas venimeuses. La coronelle est confrontée à de nombreux prédateurs, avant tout des rapaces et des mustélidés et, dans les zones d'habitations, des chats domestiques. Elle est active du printemps à l'automne et hiverne durant la saison froide en état de torpeur dans de petits terriers de mammifères ou des cavités dans les rochers. L'activité journalière est diurne mais elle est plus active durant les heures les plus fraîches de la journée. L'espèce a une espérance de vie de 18 ans. Les femelles se reproduisent tous les 2 à 3 ans. Maturité sexuelle des mâles à 3 ans et 4 ans pour les femelles.

Menaces

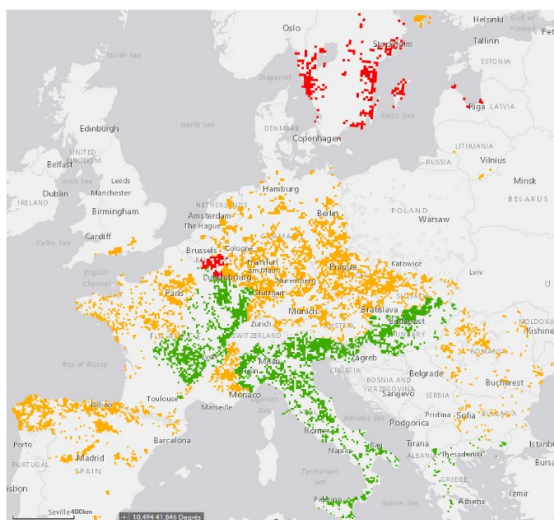
L'espèce est en déclin et en danger sur la majeure partie de son aire de répartition.

La menace principale pesant sur cette espèce est la disparition de certains de ses habitats de reproduction ou d'hibernage comme les murets, les haies, et les landes. Destruction résultante de l'activité humaine d'intensification des pratiques agricoles.

L'autre menace est le réchauffement climatique qui va faire évoluer les habitats.

Distribution

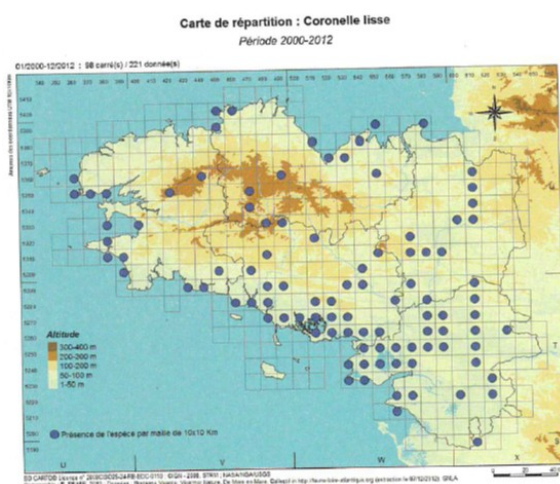
Espèce associée aux landes à bruyère, elle est présente aussi dans les haies, les lisières et forêts claires et les coteaux rocailleux et buissonnant.



En Europe, l'espèce est présente du nord de la Péninsule ibérique à la Russie, l'espèce est absente au nord du Royaume-uni, du Danemark et du nord de la Scandinavie. L'espèce est présente partout en France, sauf dans l'ancienne région du Nord-Pas-de-Calais, et au sud d'une diagonale Saint-Nazaire/Montpellier. En Bretagne, l'espèce est surtout présente sur le littoral du Morbihan et du sud et de l'ouest du Finistère.

Les données concernant la Coronelle lisse sont assez rares dans le département des Côtes-d'Armor, une dizaine de données en 10 ans principalement au sein des milieux secs notamment de landes.

Répartition de *Coronella austriaca* en Europe
(Carte issue de : <https://nature-art17.eionet.europa.eu>)





Taxonomie

Clade	<i>Lepidosauria</i>
Ordre	<i>Squamata</i>
Famille	<i>Lacertidae</i>
Espèce	<i>Lacerta bilineata</i>

Description sommaire

Adulte

Ce lézard a une teinte verte mouchetée de noir. Le ventre est vert/jaune vif, sans taches. On peut également y voir des teintes de bleu sur la gorge, notamment chez le mâle adulte, même si cette coloration peut être aussi présente chez la femelle. Les individus atteignent en moyenne 30 cm de longueur totale (dont les 2/3 pour la queue). Le dimorphisme sexuel est important.

Juvenile

Les juvéniles n'obtiennent leur couleur d'adulte vers 2 ans, et mesurent à la naissance une dizaine de centimètres.



Statut de protection et de conservation

Protection	Conservation	
	État de conservation	Liste rouge (UICN)
Statuts de protection		
Directive Habitats, Faune, Flore : Annexe IV	Europe (2018) : Inadéquat (U1)	Monde (2009) : préoccupation mineure
Convention de Berne : Annexes III		Europe (2009) : Préoccupation mineure
Liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : Article 2	France (2019) : Inadéquat (U1)	France (2015) : Préoccupation mineure
		Bretagne (2015) : Préoccupation mineure

Écologie

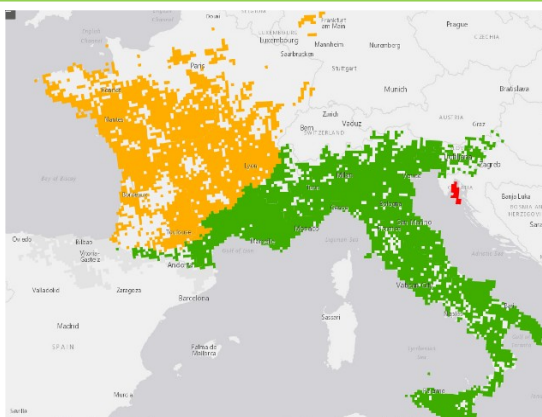
Au printemps, les Lézards à deux raies redeviennent actifs à la faveur des journées ensoleillées de mars-avril. L'accouplement a lieu fin avril-début juin. L'espèce est ovipare. La femelle fécondée va alors pondre une quinzaine d'œufs d'environ 15 sur 10 mm vers le mois de mai. Ils éclosent en septembre.

Les adultes se nourrissent principalement d'insectes, de vers de terre et de mollusques. Le lézard à deux raies est confronté à de nombreux prédateurs, les couleuvres, les vipères, certains rapaces et bien sûr les chats. Elle est active du printemps à l'automne et hiverne de début en novembre et s'achève à la fin de l'hiver en février. L'activité journalière est diurne. L'espèce a une espérance de vie de 6 ans. La maturité sexuelle est atteinte au bout de 2 ans.

Menaces

Comme beaucoup d'autres espèces, il souffre de la diminution de ses proies et de son habitat dans les zones de culture intensive suite au désherbage des talus, à la suppression des haies et à l'utilisation de pesticides. Il est aussi victime de la circulation routière.

Distribution



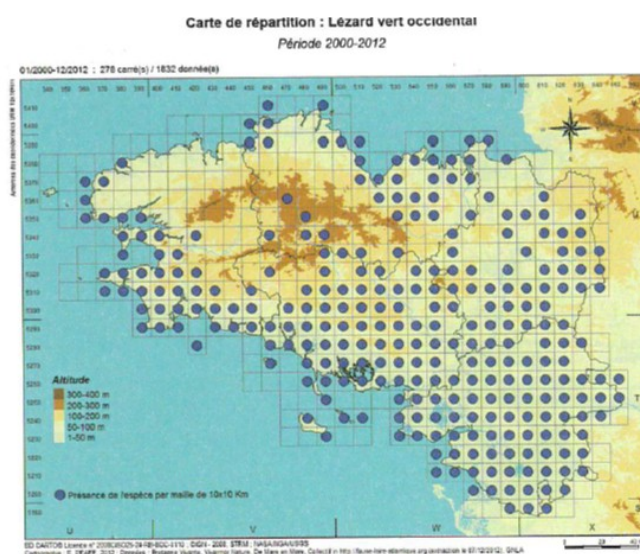
Répartition de *Lacerta bilineata* en Europe
(Carte issue de : <https://nature-art17.eionet.europa.eu>)

Les endroits à forte végétation tels que les haies vives et les taillis sont ses lieux favoris, que ce soit en prairie, sur le versant d'un talus, en lisière de forêt ou en bordure de chemin. Il s'abrite de préférence sous une grosse souche ou sous une pierre ; il occupe à l'occasion la galerie désaffectée d'un terrier de rongeur, mais il peut aussi creuser son propre terrier lorsque le sol le permet.

Cette espèce se rencontre dans le nord de l'Espagne, en France, à Jersey, à Guernesey, dans l'ouest de l'Allemagne, dans le sud de la Suisse, en Italie et en Croatie. L'espèce est présente partout en France, à l'exception dans les anciennes régions du Nord-Pas-de-Calais et de la Lorraine, ainsi que l'Île de France.

En Bretagne l'espèce est présente dans la zone où la durée d'ensoleillement est supérieure à 1700h par an. Dans le département des Côtes-d'Armor, le Lézard à deux raies est principalement présent sur la côte.

Sur le site d'étude, l'espèce est présente sur tout le littoral de la commune de Plérin à Erquy et les populations sont bien représentées sur les Dunes de Bon Abri à Hillion et sur les Landes de Béliard sur Lamballe Armor.





Taxonomie

Clade	<i>Lepidosauria</i>
Ordre	<i>Squamata</i>
Famille	<i>Lacertideae</i>
Espèce	<i>Podarcis muralis</i>



Description sommaire

Adulte

C'est un petit lézard, relativement aplati, qui fait moins de 20 cm de longueur totale, son corps à lui seul mesure environ 7 cm. Il possède une collerette aux bords lisses. Le lézard des murailles possède une coloration de fond brune ou grise, parfois rougeâtre. Ses flancs sont tachetés et souvent plus foncés que le reste du corps. Les mâles ont des tâches plus grosses que les femelles et ils peuvent porter des marques bleues sur le bord du ventre. Les femelles ont une coloration plus discrète et leurs tâches forment des lignes longitudinales. Les écailles sont très peu carénées. Les écailles internasales et rostrales n'entrent pas en contact.

Œuf

Les œufs sont de couleur crème et à la coquille parcheminée.

Statut de protection et de conservation

Protection	Conservation	
	État de conservation	Liste rouge (UICN)
Statuts de protection		
Directive Habitats, Faune, Flore : Annexe IV	Europe (2018) : Favorable (FV)	Monde (2009) : préoccupation mineure
Convention de Berne : Annexes II		Europe (2009) : Préoccupation mineure
Liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : Article 2	France (2018) : Favorable (FV)	France (2015) : Préoccupation mineure
		Bretagne (2015) : Données insuffisantes

Écologie

La période d'activité du Lézard des murailles débute normalement en mars ou au début avril. Le Lézard des murailles est relativement peu exigeant si le climat lui est favorable. Il colonise toutes sortes de biotopes. Cependant, la présence de refuges à proximité immédiate des emplacements de baignades est primordiale. L'accouplement a lieu en avril ou début mai. L'espèce est ovipare. En mai-juin, la femelle pond 2 à 10 œufs, qu'elle dépose sous une pierre, dans une fissure de mur, ou dans une petite cavité qu'elle a creusée elle-même dans le sol meuble. Les femelles peuvent pondre jusqu'à 3 fois par an. La durée d'incubation dépend de la température ambiante. Elle varie entre 6 et 11 semaines. La plupart des jeunes naissent de la fin juillet à la mi-août.

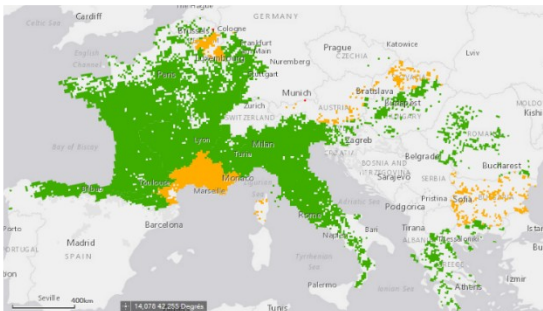
Les adultes se nourrissent principalement d'insectes, d'araignées et de vers. Le Lézard des murailles est confronté à de nombreux prédateurs, chat domestique ainsi que diverses espèces de serpents et d'oiseaux. La période active prend fin en octobre ou en novembre. Au printemps et en automne, par temps ensoleillé, le Lézard des murailles est actif toute la journée. En été, il se cache durant les heures les plus chaudes. Le

Lézard des murailles vit 4 à 6 ans en moyenne, 10 ans au maximum. La maturité sexuelle est atteinte au bout de 2 ans.

Menaces

Comme beaucoup d'autres espèces, il souffre de la destruction et de la modification de son habitat, colmatage des interstices, enduits. Mais aussi de la fragmentation de son habitat qui va limiter ses déplacements et isoler les populations entre elles. Une autre menace existante est l'utilisation des pesticides qui peut causer un empoisonnement des individus via la consommation des proies. Il est aussi victime de la prédation par le chat domestique.

Distribution



Répartition de *Podarcis muralis* en Europe
(Carte issue de : <https://nature-art17.eionet.europa.eu>)

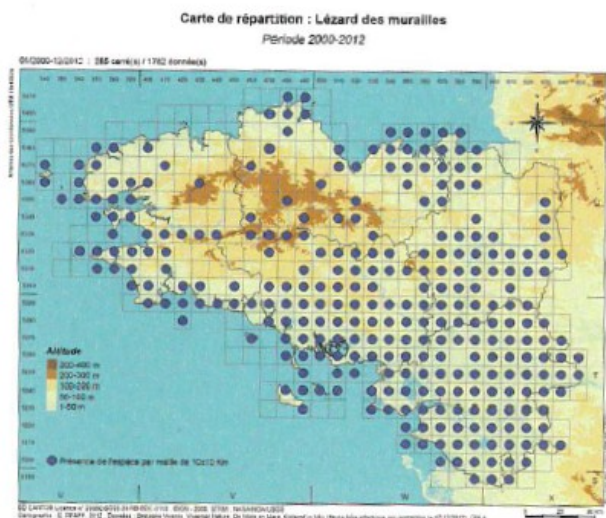
Le lézard des murailles se reproduit et vit dans tous les endroits ensoleillés, secs (murs de pierres sèches, rochers, lisières de bois, béton, ...) ou humides, pourvu qu'il existe quelques supports plus secs (ainsi on peut le rencontrer parfois en marais ou bordure de tourbières). Il est fréquent en milieu urbain.

En Europe, l'espèce se rencontre dans le nord de l'Espagne, en France, au Bénélux, en Suisse, en Autriche, en Italie, dans les pays du Balkan, ainsi qu'en Grèce et au nord-ouest de la Turquie. L'espèce est présente partout en

France. L'espèce est bien représentée un peu partout en Bretagne.

Dans le département des Côtes-d'Armor, le Lézard des murailles est principalement présent sur la côte.

L'espèce est présente dans les landes et sur la commune de Saint Briec et D'Yffiniac et sur les milieux de falaise littorale.





Taxonomie

Clade	<i>Lepidosauria</i>
Ordre	<i>Squamata</i>
Famille	<i>Viperidae</i>
Espèce	<i>Vipera berus</i>



Description sommaire

Adulte

Cette espèce est un petit serpent entre 45cm et 70cm. Il est caractérisé par un corps épais qui se rétrécit brusquement au niveau de la queue courte et par son museau arrondi vue de profil et carré vue du dessus. La pupille est verticale. La femelle est brune avec une bande longitudinale en zigzag brun foncé sur le dos. Le mâle possède la même bande mais de coloration noire, la coloration du corps est plutôt gris-brun

Juvenile

Les vipereaux mesurent entre 15 et 20 cm à la naissance et pèsent normalement quelque 3 à 5 grammes.

Statut de protection et de conservation

Protection	Conservation	
Statuts de protection	État de conservation	Liste rouge (UICN)
Convention de Berne : Annexes III	Europe (2018) : -	Monde (2009) : -
		Europe (2009) : Préoccupation mineure
Liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : Article 4	France (2018) : -	France (2015) : Vulnérable
		Bretagne (2015) : En danger

Écologie

Au printemps, ce sont les mâles matures qui apparaissent en premier au mois de mars. Durant les deux à trois semaines qui suivent, ils se maintiennent aux endroits ensoleillés et protégés du vent. Cette période leur permet de terminer le développement de leur sperme et de muer. Ce n'est qu'ensuite qu'ils partent à la recherche de femelles réceptives. Entre-temps celles-ci ont aussi quitté leur site d'hivernage et sont parties à la recherche de lieux d'accouplements propices en laissant derrière elles des marques olfactives. Dès qu'un mâle tombe sur une telle trace, il est capable de la remonter jusqu'à la femelle en question, sa langue servant de détecteur. L'accouplement a lieu de mai à début juin. L'espèce est ovovivipare. Les femelles gestantes ne chassent presque pas. Durant tout l'été, elles se cantonnent dans les sites thermiquement favorables, où elles peuvent emmagasiner la chaleur nécessaire au développement des embryons. Pour la parturition, elles se rendent près de leur site d'hivernage, entre fin août et début octobre, naissent au maximum une dizaine de jeunes. Ces derniers se nourrissent principalement de lézards.

Les adultes se nourrissent principalement de petits mammifères, et d'amphibiens. Cette espèce est venimeuse. La Vipère péliade a peu de prédateurs, les principaux sont le renard et le blaireau, ainsi que les

rapaces comme l'aigle royal ou encore le grand corbeau. Elle est active du printemps à l'automne et hiverne durant la saison froide. Cet hivernage peut être collectif si un nombre limité de sites d'hivernage est favorables. L'activité journalière est diurne mais elle est plus active durant les heures les plus fraîches de la journée durant la période chaude. L'espèce a une espérance de vie supérieure à 30 ans. Maturité sexuelle des mâles à 4 ans et 5 ans pour les femelles. Pour des raisons énergétiques, les femelles ne peuvent se reproduire que tous les deux à trois ans.

Menaces

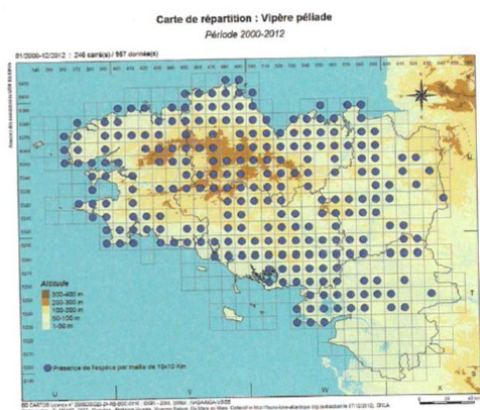
Les vipères comme de nombreux reptiles sont en voie de régression ou ont disparu d'une grande partie de leur aire de répartition. Elles ont autrefois été pourchassées, des primes étaient offertes en échange des cadavres. Cela n'est actuellement plus le cas.

Les vipères sont notamment victimes des pesticides, ces produits présents dans les insectes vont s'accumuler dans les organismes des prédateurs de ces insectes notamment les lézards, qui eux sont les proies des vipères.

Cependant, la menace principale est l'artificialisation, la fragmentation et la régression de leurs habitats. La fragmentation de leur habitat s'accompagne d'un phénomène de mort routière, c'est l'une des causes de mortalités ou blessures de vipères, ainsi que d'appauvrissement de leur diversité génétique.

La crainte qu'elles ont inspiré durant des siècles est également à l'origine de la mort de nombreuses vipères.

Distribution



Espèce adaptée aux milieux frais. On la retrouve préférentiellement sur des sites avec une végétation herbacée dense.

Vipera berus a une aire de répartition très étendue. On peut la trouver à travers toute l'Eurasie, de l'ouest de l'Europe à l'est de l'Asie. Au nord, sa répartition va même au-delà du cercle polaire arctique.

L'espèce est présente dans le quart nord-ouest en France, ainsi que dans le jura et le Massif Central.

L'espèce est répartie un peu partout sur la région Bretagne et le département des Côtes-d'Armor mais la population semble en régression.

La Vipère péliade est présente dans les landes du site Natura 2000 de la Baie de Saint Brieuc Est.